

Poste : Conseiller Technique Départemental en Arbitrage

Au sein du District de Football de l'Hérault, directement rattachée au Président du District, et en lien avec le Bureau restreint de la Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA), la personne sera chargée de :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement et de la fidélisation des arbitres, essentiellement sur le plan technique
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage
- Participer aux travaux dans les domaines de la promotion de l'arbitrage et du recrutement

VOS MISSIONS :

- Pour la partie formation
 - Dispenser les cours des sessions de Formations Initiales d'Arbitrage (FIA) en collaboration avec les formateurs de niveau 1 et 2 choisis par la CDA
 - Animer des réunions dans les clubs (incitation à l'arbitrage, intégration des arbitres dans les clubs, ...)
 - Valoriser l'arbitrage à travers le PEF et intervenir dans les autres composantes techniques du football par une participation aux formations et recyclages des éducateurs
 - Assurer la formation et l'accompagnement des observateurs d'arbitres
 - Assurer l'animation technique des réunions et stages
 - Participer à la formation annuelle des Dirigeants Capacitaires en Arbitrage
- Pour la partie recrutement
 - Promouvoir l'arbitrage de football sur tout le territoire départemental dans le cadre de manifestations organisées par le District et/ou la CDA
 - Prospecter dans les établissements scolaires et les structures assimilées.
 - Accompagner les clubs dans les démarches leur incombant concernant les référent(e)s en arbitrage
- Pour la partie fidélisation
 - Participer à l'Équipe Technique Départementale (Conseillers Techniques Départementaux ...).
 - Accompagner la Section « Jeunes Arbitres » dans la gestion des arbitres et stagiaires âgés de 13 à 22 ans.
 - Participer à la communication, à l'image de la fonction d'arbitre et abonder la rubrique « arbitrage » sur le site Internet (en relation avec le service communication)
 - Adhérer et participer à la politique générale et du District, notamment à travers des missions concernant la prévention et la lutte contre les incivilités

VOTRE PROFIL :

- Formation Bac + 3 de préférence, vous justifiez d'une expérience significative dans l'arbitrage
- Vous maîtrisez parfaitement les techniques d'arbitrage et les lois du jeu
- La maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Internet) est indispensable
- Vous avez une bonne connaissance de l'arbitrage ou de son environnement
- Grande motivation, disponibilité, autonomie, capacité de synthèse, de rédaction
- Doté(e) d'un esprit d'ouverture avéré, dynamique et pédagogue, vous faites preuve d'un excellent relationnel et d'une capacité à travailler en équipe
- Force de proposition, vous êtes capable d'initier un projet, d'en assurer la mise en œuvre et le suivi dans le respect des contraintes organisationnelles et budgétaires définies
- Savoir accompagner le changement
- Permis B requis
- Horaires atypiques (soirées, week-ends ...)

ELEMENTS PRATIQUES :

- Contrat à Durée Déterminée, à mi-temps (17h30 / semaine), du 1er septembre 2023 au 30 avril 2024
- Indice de classification C de la convention collective des administratifs du football
- Poste basé au siège du District de l'Hérault, Zac de Pierrevives, 66 Esplanade de L'Egalite, 34184 Montpellier
- Télétravail en partie envisageable
- Déplacements réguliers à prévoir sur le territoire de l'Hérault

Les candidatures, assorties d'un Curriculum Vitae détaillé et d'une lettre de motivation, doivent être adressées avant le 26 juillet 2023 au Président du District de l'Hérault :

- par mail à l'adresse president@herault.fff.fr
- voie postale à l'adresse

District de l'Hérault de football
66 Esplanade de l'Égalité ZAC PierreVives
BP 7250
34086 MONTPELLIER Cedex 4